



URGENT Révocation conditionnelle demain !!!

Par **sozzo2645**, le **14/05/2015** à **20:15**

bonjour

j'ai rdv demain avec la procureur qui a fait appel de la décision de la JAP de me remettre en liberté après une révocation partielle de 7 mois

si il y a révocation je devrais faire 2 ans de prison !

je suis en train de passer le permis, j'ai un hébergement chez mon nouveau copain, c'est tout.

je devais revoir le psy mercredi mais la secrétaire ne m'a pas mise sur la bonne semaine !!!! du coup je n'ai pas de justificatif pour mercredi mais elle a bien voulu me faire un planning de rdv à venir avec 2 semaines d'intervalle

sauf que je passe demain ! et qu'on m'a déjà révoqué 7 mois en septembre

donc là ça craint je le sais. la proc elle s'en fou de ça, je les connais ils veulent des papiers, des preuves ..

demain je suis convoquée, comment cela va se passer ?

elle va me recevoir et mettre la décision en délibéré ? ou va-t-elle la prendre le jour même ? est-ce que je risque d'être emmenée directement en prison à l'issue du rdv sachant que je comparais libre ? y'aura-t-il des gendarmes prêts à m'attendre ?

qu'est-ce que je risque si l'audience se passe mal et que je décide de quitter la ville ? combien de temps vais-je devoir me "cacher" ? quels vont être les moyens mis en œuvre pour me

retrouver ?

j'ai une belle vie qui m'attends, des projets ... je ne supporterais pas 2 ans de plus, je perdrais tout et mon ami n'en a pas la force non plus ...

on est prêt à tout pour éviter cela ... mais on aimerait savoir à quoi on va devoir s'attendre ...

j'espère que vous pourrez m'aider sans jugement svp

Par **Tisuisse**, le **15/05/2015** à **06:58**

Bonjour,

Et qu'en pensez-vous votre avocat ?

Par **Tisuisse**, le **15/05/2015** à **06:58**

Bonjour,

Et qu'en pensez-vous votre avocat ?

Par **moisse**, le **15/05/2015** à **19:22**

Bonsoir,

[citation]j'ai une belle vie qui m'attends, des projets ... [/citation]

Et les victimes ? Si vous n'en tenez pas compte vous aurez des désillusions.